

Témoignage d'une maman,

je commence par une note très positive, OUI nos jeunes dyspraxiques sont capables de belles choses. Un CFC réussi avec brio. Voici son histoire. Antoine est né en 1995.

Déjà tout bébé, je me suis aperçu que mon fils avait des soucis. En effet, il avait un comportement qui ne correspondait pas avec l'évolution normal qu'un bébé était censé avoir. Par exemple, il ne jouait pas avec ses hochets et autres jouets adaptés pour un enfant en bas âge. Il a eu beaucoup de peine à tenir une fourchette. Les  $\frac{3}{4}$  du temps sa nourriture finissait par terre. Il ne tenait pas assis et n'a jamais eu la phase de la marche à quatre pattes. Il a également marché très tard, à 19 mois. Il tricotait beaucoup en marchant, il tombait très souvent.

Plus tard, l'acquisition du langage fût laborieuse. Personne ne comprenait son charabia à part moi. À l'âge de 3 ans, et sur le conseil de mon ostéopathe, je décidai de prendre un rendez-vous avec une logopédiste afin de faire une évaluation. Le résultat : dyslalie. Nous devons consulter un pédopsychiatre afin que la logopédie soit prise en charge. À partir de ce moment-là, il va enchaîner les rendez-vous avec de multiples thérapeutes. Au fur et à mesure des séances de logopédie, on s'aperçoit qu'Antoine a de la peine à se situer dans l'espace-volume et l'espace-temps. Il n'arrive pas à faire proprement certains bricolages, et pour certains jeux, il lui est difficile de dénombrer les cases. De plus il s'enfoncé dans un sérieux mal-être.

Sur le conseil de la logopédiste, nous faisons un bilan ergothérapeutique. Ce bilan fût pour moi extrêmement révélateur. Le diagnostic tombe, Antoine souffre de trouble de l'équilibre, de trouble de la motricité globale et fine ainsi que de troubles oculomoteur et d'hypotonie. Suite à ce bilan, il va enchaîner les séances de logopédie, d'ergothérapie et de pédopsychiatrie.

Puis arrive le moment où il entre à l'école enfantine. Là, les choses ne s'arrangent pas, bien au contraire. Il souffre de l'incompréhension et du regard de ses camarades. Les séances thérapeutiques vont continuer, il m'incombe de faire le taxi entre école, thérapeutes et la maison. Pour sa maîtresse, ses difficultés ne l'inquiète pas. Elle pense que les thérapies mises en place vont lui suffire. Malgré mon inquiétude, elle pense qu'il va pouvoir suivre à l'école primaire.

En primaire, ça se gâte. Pour les profs, Antoine est beaucoup trop lent, pas propre dans son travail. Lui, de son côté, a l'impression que toute la classe parle le chinois. De plus, il n'arrive pas à acquérir la lecture et l'écriture. Suite à un conseil de classe, nous décidons de faire une demande d'intégration en classe de langage. Pour faciliter sa candidature, on lui fait passer un test QI.

Cette classe spécialisée est très demandée. Il y a qu'une seule place. Il s'agit d'une classe où les thérapeutes (logopédie et psychomotricité) sont sur place. Il va finir dans la douleur sa 1<sup>ère</sup> primaire et intégrer cette fameuse classe de langage pour sa 2<sup>ème</sup>. Il y restera 2 ans. On nous demande d'arrêter l'ergothérapie et de la remplacer par la psychomotricité donné en classe. On nous fait comprendre que je n'ai plus droit «au privilège» de venir le chercher pour aller à l'ergothérapie.

À la fin de la classe de langage, on lui demande de faire un stage en classe dite «normale». La question est, est-il capable de suivre le programme? J'ai su beaucoup plus tard qu'il n'est pas venu à l'esprit de la logopédiste de la classe spécialisée de faire des tests pour savoir si Antoine ne serait pas par hasard dyslexique. On nous disait, il fait énormément de fautes, mais cela n'est pas grave. Il doit avoir confiance en lui et prendre de la maturité. Il va donc réintégrer une 3<sup>ème</sup> dite «normale». Voilà que les galères recommencent. On lui reproche encore et toujours sa lenteur. En orthographe, il n'y a pas d'amélioration. Il rame et le regard des «copains» est dur à supporter.

Comme aucun test n'a été effectué à la fin de la classe de langage, et que l'on nous a fait croire que ce n'était qu'une question de maturité, on nous informe que l'on peut mettre un terme à la

logopédie et la psychomotricité. Antoine lui, va décider, de ne pas continuer sa psychothérapie. Le voilà tout content de ne plus avoir de thérapies.

Chaque année scolaire nous sommes convoqués. On nous demande toujours si nous sommes au courant des difficultés de notre fils, comme chaque fois nous devons donner des explications, c'est usant. Il va bon an mal an faire comme ça sa 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

En 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup>, Antoine va tomber sur un prof extrêmement compréhensif, qui accepte, après notre traditionnel entretien, de lui donner du temps supplémentaire dans son travail. Il va avoir par ailleurs un excellent feeling avec ce prof.

Arrive la 7<sup>ème</sup>, sa scolarité va encore dégénérer. Je pensais que c'était déjà difficile, mais là, il touche le fond. Sa prof de français n'arrange rien. Elle ne comprend pas notre fils. Elle pense qu'il a des capacités, mais ne comprend pas pourquoi, il est aussi erratique en orthographe. Que c'est de la mauvaise volonté, qu'il doit faire des efforts. Nous sommes une nouvelle fois convoqués. On nous traite de parents indignes, que nous n'avons rien fait pour traiter sa dyslexie. Nous tombons des nues. On ne nous a pas une seule fois mis sur cette piste. Cet entretien est tellement perturbant qu'Antoine est complètement chamboulé. Il ne sait plus que croire, suis-je bête ou intelligent? Nous lui faisons passer un nouveau bilan chez une nouvelle logopédiste indépendante, car celles du PPLS sont surbookées. Même les indépendantes sont tellement surchargées qu'il est impossible d'avoir un rendez-vous avant la fin de sa 7<sup>ème</sup>. Verdict, dyslexie et dysorthographe très sévère. Après 4 années de pause, il va devoir malheureusement recommencer la logopédie.

Suite à ce diagnostic, et voulant comprendre de quoi il en retourne, je tombe par hasard, dans un bouquin, sur un chapitre parlant de **dyspraxie**. Ouah!!! Mais c'est ça!!!! Antoine demande dans le même temps de refaire un test QI. Il va le refaire entre les vacances d'automne et celles de Noël de sa 8<sup>ème</sup>. Il retourne voir la psychologue où il a effectué le premier test, elle n'en revient pas, elle n'a jamais vu ça, il a 23 points de plus que lors de son premier test. Par contre, c'est clair et net que sa lenteur le pénalise. Je parle avec la psychologue de dyspraxie. Elle soupçonne la même chose. Elle me conseille de prendre contact avec son pédiatre. De lui faire passer des tests à l'unité des troubles de l'apprentissage du CHUV. Avec le temps qui passe, nous sommes déjà dans la période des relâches de sa 8<sup>ème</sup> année. Je prends donc rendez-vous avec son pédiatre. Il n'apprécie pas le fait, que je soupçonne que mon fils soit dyspraxique. J'insiste pour aller au CHUV, il accepte à contre-cœur de faire une demande et donc un rapport. Nous finissons par obtenir un rendez-vous au CHUV 6 mois plus tard, (donc au début de la 9<sup>ème</sup>). Antoine va y passer toute une batterie de test, avec une neuropédiatre et une neuropsychologue. Nous avons enfin les résultats et un diagnostic au mois de janvier suivant. **DYSPRAXIE!!!** La fin de sa scolarité obligatoire approche à grands pas. Cela vient un peu tard, mais c'est mieux que de ne pas savoir. Avec tout ça, il a effectué son entière scolarité, sans aucun moyen compensatoire. Il a malgré tout réussi son certificat en VSO, avec le prix de la ville de Vevey de science et option science.

Dans le même temps se pose la question de sa future formation professionnelle. Sa lenteur lui fait rater tous les basics et autres multi-check qu'il passe durant sa scolarité. J'avais entendu dire par une amie qu'il existe des centres de formations professionnelles prises en charge par l'AI.

Je prends conseil auprès de la neuropédiatre du CHUV et auprès de la conseillère en formation professionnelle de l'école. Toutes deux me confirment que ces centres sont faits pour les jeunes en difficulté, et toutes deux me conseillent de faire les démarches. La neuropédiatre me soutient, fait un rapport à l'AI, et propose également de faire les démarches pour obtention un ordinateur avec logiciel d'aide à l'écriture et la lecture.

Je remplis les papiers nécessaires pour la demande de réadaptation, ainsi que pour la demande de

moyen auxiliaire. Je précise qu'il souhaite être en formation dans les laboratoires, on m'avait informé qu'il existe le centre ORIF à Pomy où l'on donne ce genre de formation. La fin de sa scolarité approchant, nous optons pour qu'il fasse une 10<sup>ème</sup> à l'OPTI en attendant les réponses de l'AI. Puis, nous nous retrouvons dans un flou artistique total. Pour l'OPTI, il faut aussi faire une demande, et attendre une réponse.

Nous obtenons une réponse pour la demande de réadaptation de l'AI, dans la période des examens finaux. Soit assez rapidement. Oui sa formation est possible, et il y a de la place à ORIF, mais au vu de la lenteur administrative, pas pour la prochaine rentrée scolaire. De plus, l'AI pense qu'une 10<sup>ème</sup> est nécessaire, et qu'il devra d'abord faire un stage dans le centre ORIF susmentionné afin de savoir s'il a la capacité de faire laborantin. Là-dessus, l'OPTI souhaite que l'AI le prenne, justement pour cette rentrée, car eux ont trop de demandes. Les deux organismes se renvoient la patate chaude. Finalement comme l'AI ne rentrera pas en matière pour cette année, l'OPTI, accepte de le prendre.

Pour l'ordinateur, c'est loin d'être gagné. Dans un premier temps notre demande est refusée.

On nous laisse un délai pour faire recours, on nous informe que de toute façon l'AI ne changera pas d'avis. Cette réponse scandalise la neuropédiatre du CHUV. Nous nous battons avec l'aide de cette dernière. Nous gagnons après des très longues démarches. L'ordinateur va lui être accordé.

La neuropédiatre a réussi à les persuader que s'il n'a pas cet ordinateur, ils vont mettre en péril sa future formation. L'AI mandate la FST (fondation Suisse des Téléthèses) pour lui fournir ce dont il a besoin. Le voilà en 10<sup>ème</sup> OPTI. Dans le courant de l'année nous avons la décision définitive de l'AI qui tombe pour sa futur formation. Oui les conditions sont remplies. Mais ils souhaitent qu'il fasse d'abord un stage découverte de trois mois. Stage qui pourrait se faire dans le courant de sa 10<sup>ème</sup> ou à partir de la prochaine rentrée scolaire. C'est à mon fils qu'incombe de choix. Lui veut finir sa 10<sup>ème</sup> et avoir son certificat. Il l'obtient avec mention et un prix au titre de l'attitude professionnelle montrée tout au long de l'année et des bons résultats généraux.

En août, et après une très grosse frayeur et un bug administratif, (ORIF de Pomy a oublié que mon fils devait intégrer leur centre et dans quel domaine), il va finalement être admis pour trois mois en internat au centre de Pomy, au département chimie. Mais que va-t-il faire en suite? L'AI propose, au vue des très bonnes capacités démontrées durant son stage, de le garder en préapprentissage jusqu'à la prochaine rentrée scolaire. Voilà une année de plus qui passe.

Il commence enfin son apprentissage en août 2014. L'AI lui suggère de d'abord commencer par faire laborantin en chimie CFC, formation de trois ans. De lui laisser trois mois pour voir comment cela va. S'il rame trop, il aura toujours la possibilité de faire laboriste CFC, formation de deux ans. Au niveau du travail, ça se passe super bien. A Pomy ils sont très content de lui, mais pour les cours, il galère. Antoine prend la décision, après les vacances d'octobre, et sur le conseil de sa maîtresse socio-professionnelle, de mettre fin à la formation de laborantin et opte pour celle de laboriste. Les cours lui conviennent mieux, les résultats s'en ressentent.

Durant sa dernière année de formation, il a fait des stages de plusieurs mois, dans des boites de Pharma, afin de parfaire sa formation. Pour la suite, l'AI mettra en place des structures qui lui permettront de ne pas rester sur le carreau à la fin de sa formation. Ben voilà, c'est fait, il a réussi avec brio son **CFC de Laboriste**. Maintenant que sa formation est finie, l'AI prend en charge sur le plan financier (salaire) un stage de six mois dans la Pharma, afin de lui permettre de chercher du job, de ne pas se retrouver au chômage.

Conclusion l'AI est une grosse machine, mais elle ne laisse pas tomber. Elle met tout en place pour que nos jeunes ne se retrouvent pas dépendants d'elle.

Brigitte STRAGO